

La comptabilité des groupes



A - Le périmètre de consolidation

B - Les opérations de regroupement

C - La consolidation des comptes

D - La réforme de mai 2011

La consolidation



1 - Généralités

2 - Les méthodes de consolidation

3 - Les documents consolidés

1 - Les méthodes de consolidation



a - La mise en équivalence

b - L 'intégration proportionnelle (IAS 31)

c - L 'intégration globale

Définitions

- **Une coentreprise** est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.
- **Le contrôle commun** est le partage du contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel. Il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle (les coentrepreneurs)..



**Pour accéder à la suite,
abonnez-vous pour un mois.**